

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 31 Mars 2016

Le trente et un mars deux mil seize, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Karine LAFINESTRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2016

Etaient présents : Mme LAFINESTRE Karine - Mme SAUBEBELLE Myriam - M. FAVRE-FELIX Matthieu - Mme LE FOLL Evelyne - M. FAELLA Silvano - M. LABORDE Pierre - M. VIEL Nicolas- Mme MELLIER Sandrine - M. GALLAY Arnaud - M. FULCHIC Eric - M. CHARLET Frédéric - Mme REDARES Céline - M. SOUMARé Adama - M. ZAZA Mustapha - Mme BENTOGGIO Geneviève.

Procès-verbal de la dernière séance

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1 - Vote du Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif 2015 de la Commune dressé par Mme LAFINESTRE Karine, Maire, peut se résumer ainsi :

- <u>Section de fonctionnement</u> :	
. DEPENSES Prévues.....	553 717,00 €
Réalisées.....	405 750,73 €
. RECETTES Prévues.....	553 717,00 €
Réalisées.....	555 418,41 €
- <u>Section d'investissement</u> :	
. DEPENSES Prévues.....	334 760,00 €
Réalisées.....	214 069,87 €
Restes à Réaliser.....	100 000,00 €
. RECETTES Prévues	334 760,00 €
Réalisées.....	175 914,25 €
Restes à Réaliser.....	92 000,00 €

Résultats de clôture de l'exercice

# Fonctionnement	Excédent de	149 667,68 €
# Investissement	Déficit de	38 155,62 €
# Résultat global	Excédent de	111 512,06 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif de la commune tel que présenté.

SÉANCE DU 31 MARS 2016

2 - Vote des Comptes de Gestion 2015

Le Conseil Municipal délibérant sur les comptes de gestion 2015 de la commune et du lotissement dressés par Monsieur Bernard RAVEL, receveur municipal,

- Considérant que toutes les opérations comptables ont été régulièrement effectuées;
- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

3 - Fixation des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Prend la décision de principe de ne pas modifier en 2016 les taux d'imposition.

4 – Questions diverses

4-1 - Renouvellement du matériel informatique mairie

Suite à la demande du Conseil Municipal concernant l'ajout d'un écran plat de 17 pouces, la société ABC Informatique le propose au prix HT de 136,00 € quelle que soit sa taille.

L'Assemblée donne son accord.

4-2 - Ordures ménagères

Les containers situés au lieu-dit « Baurillon », réservés aux riverains et aux stéphanois domiciliés le long du chemin privé reliant la voie communale de Fongrave et le lotissement « Feuillade », sont utilisés par d'autres personnes et pour des déchets autres que les ordures ménagères.

Il est décidé de réaliser un sondage auprès des utilisateurs sous forme de courrier sur le devenir de cette aire de collecte.

4-3 - Personnel communal

L'Assemblée valide les propositions du bureau de réorganisation des services administratif et scolaire, à compter du 1^{er} janvier 2017.

SÉANCE DU 31 MARS 2016

4-4 - Syndicat d'assainissement des terres de la Région de Castelmoron

Suite au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) établi par le Préfet de Lot-et-Garonne préconisant la dissolution du Syndicat, un amendement a été déposé.

La modification du projet de SDCI a été retenue : le Syndicat est maintenu et poursuivra l'exercice des compétences d'entretien et de curage des fossés, ainsi que celle de «curage» des cours d'eau qui ne sont pas exercées par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT) auquel adhèrent les communes.

4-5 - Implantation d'un commerce ou d'un service

Madame le Maire rend compte à l'Assemblée de la réunion qui s'est tenue ce jour en mairie en présence de M. Sylvain Chaumeron, chargé du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) au SMAVLOT. Elle précise que ce projet peut être éligible aux aides FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente minutes.

Table des délibérations :

1 - Vote du Compte Administratif 2015

2 - Vote des Comptes de Gestion 2015

3 - Fixation des taux d'imposition 2016

4 - Questions diverses

4-1 - Renouvellement du matériel informatique mairie

4-2 - Ordures ménagères

4-3 - Personnel communal

4-4 - Syndicat d'assainissement des terres de la Région de Castelmoron

4-5 - Implantation d'un commerce ou d'un service